

# Fondements socio-économiques de la fécondité chez les Mossi du plateau central (Burkina Faso)

Georges Guiella

Jean Poirier

De nombreuses études portant sur la migration au Burkina Faso, et s'inscrivant dans le cadre d'approches « historico-structurelles » (Coulibaly, 1986; Capron et Kohler, 1975; Gregory, Cordell et Piché, 1989; Gervais, 1990 ont bien documenté l'impact de la colonisation sur les communautés domestiques et le rôle de la migration dans les stratégies d'ajustement des ménages. Ces analyses ont malheureusement fait peu de place à la fécondité.

Contrairement à la migration et à la mortalité, la fécondité a été relativement peu étudiée au Burkina Faso. De plus, la majorité des travaux ayant abordé l'étude des déterminants de ce phénomène ont centré leur attention sur les variables intermédiaires, comme la stérilité (Retel-Laurentin, 1979), négligeant l'analyse des « déterminants lointains ». Les rares tentatives pour expliquer l'évolution de la fécondité ont privilégié une approche socioculturelle pour rendre compte de la stabilité des forts niveaux observés en milieu rural (Pool et Coulibaly, 1970).

Or, on assiste depuis le début des années 1980, à un renouveau des approches théoriques des déterminants de la fécondité dans les pays en développement dans le sens d'une meilleure prise en compte du

contexte institutionnel. Ce courant, qui privilégie des analyses en terme de « régime démographique » (Gregory et Piché, 1986 ; Lesthaeghe, 1989) ou de « système démographique » (Tabutin, 1988), appréhende la fécondité à travers plusieurs relations : au niveau des liens qu'elle entretient avec les autres phénomènes démographiques (nuptialité, mortalité, migration) ; dans le contexte de la dynamique de l'organisation sociale de la production ; et enfin, par rapport à l'importance stratégique du travail des femmes et des enfants dans un contexte de forte insécurité.

En Afrique, comme le soulignent Odile Franck et Thérèse Locoh (1990 : 527), « de nombreuses études de terrain [...] ont mis en valeur le rôle central des structures lignagères dans l'accès aux biens de production et donc à la sécurité. Dans cette optique, la fécondité devenait un enjeu de pouvoir et de sécurité individuelle et collective ».

Il convient dès lors d'essayer de dévoiler les contraintes et les stratégies des hommes et des femmes face à cet enjeu (Piron, 1990), et de montrer qu'une descendance nombreuse peut être un élément commun des stratégies des différents acteurs. C'est une telle démarche que nous appliquons ici aux populations du « Plateau mossi », au centre du Burkina Faso. Pour ce faire, nous tirons parti des recherches sur le terrain menées par des anthropologues, géographes, économistes, historiens et qui ont documenté différents aspects de l'organisation sociale et de la dynamique des systèmes agraires en pays mossi. Après avoir rappelé les contraintes environnementales auxquelles sont confrontées ces populations, nous esquisserons les grands traits de l'organisation socio-économique qui sous-tend la production et la reproduction en milieu mossi. Nous enchaînerons par l'exposé des conditions associées aux places qu'occupent les hommes et les femmes dans l'organisation sociale, les grands objectifs qu'ils poursuivent, les stratégies qu'ils mettent en œuvre, et la place de la fécondité dans ces stratégies. En conclusion, nous nous interrogerons sur l'éventualité de l'amorce d'une transition démographique sur le Plateau mossi, compte tenu des grandes tendances de la dynamique du système de production.

## Le Plateau mossi : un environnement à risques

Au centre du Burkina Faso, le Plateau mossi est situé dans les zones agro-climatiques dites soudano-sahéliennes (pluviométrie allant de 600 à 800 mm par an) et soudanienne (pluviométrie de 800 à 1 000 mm par an), dont les limites peuvent varier. Ainsi, l'évolution des moyennes pluviométriques du poste météorologique de Gourcy au Centre-Nord montre une régression prononcée : autrefois soudanien, le climat est aujourd'hui sahélo-soudanien avec une pluviométrie à peine supérieure à 500 mm.

Les conditions pédologiques se caractérisent par la prédominance des sols ferrugineux tropicaux et des sols peu évolués, sur matériaux gravillonnaires en association avec des cuirasses ferrugineuses, en général fortement dégradés (Djiguemde *et al.*, 1987). Ces types de sols présentent dès lors des propriétés physiques et chimiques défavorables à l'agriculture : fertilité très limitée ; possibilités limitées d'enracinement des cultures ; sols halomorphes, extrêmement sensibles à la sécheresse.

À tout cela, il faut ajouter la dégradation continue du fait de l'action anthropique (coupe du bois de chauffe, pâturage, etc.) et de l'érosion éolienne, qui accentuent la nudité du sol. Cette nudité favorise à son tour le ruissellement des eaux qui emporte la maigre couche de terre fertile, laissant une cuirasse latéritique très sensible au phénomène de thermoclastie.

La production céréalière du Plateau mossi connaît un déficit chronique (Laman, 1988 ; Sawadogo et Larivière, 1993 ; Marchal, 1985). Dans le cas du Yatenga, Jean-Yves Marchal (1985 : 274) soutient que sur quatre années, on en compte une très mauvaise où les résultats sont catastrophiques ; une mauvaise, où la production ne satisfait pas les besoins ; une médiocre et une bonne, qui peuvent octroyer une quantité de grains jugée « satisfaisante », mais toujours insuffisante pour couvrir les besoins locaux<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Selon les enquêtes réalisées en Pays mossi par l'IRD au début des années 1970, le degré d'autosuffisance en céréales des exploitations est variable selon les régions ; en moyenne de 41 %, il varie de 59 % à 13 % (Boutillier *et al.*, 1977).

Dans ce contexte la malnutrition protéino-énergétique constitue un problème de santé publique. Les chiffres du ministère de la Santé et de l'Action sociale concernant la province du Passoré, qui n'est sans doute pas la plus défavorisée, sont éloquentes : en 1987, 58 % des enfants âgés de 1 à 4 ans, 68,5 % des enfants de 5 à 10 ans et 80,5 % de ceux de 11 à 15 ans seraient atteints (Sawadogo et Larivière, 1993). Les services de santé sont sous-utilisés en raison du faible pouvoir d'achat des paysans et de la distance moyenne de 10 à 15 km séparant la plupart des villages d'une formation sanitaire disposant de personnel qualifié (Sawadogo et Larivière, 1993 : 68). Dans ces conditions, il n'est guère surprenant que la mortalité demeure à des niveaux élevés, surtout chez les enfants, même si elle a connu une relative baisse depuis les indépendances. Ainsi la mortalité infantile est passée de 182 ‰ au début des indépendances (1960) à 134 ‰ en 1985.

C'est dans un tel contexte que « lutte » la population du Plateau mossi, estimée en 1985 à 3 878 216 habitants repartis sur 13 provinces. D'environ 35 habitants au km<sup>2</sup> en 1960, la densité de population y est estimée à 54 habitants au km<sup>2</sup> au recensement de 1985. Depuis, cette densification s'est poursuivie puisque le Plateau mossi, couvrant seulement un tiers du territoire, abrite 60 % de la population burkinabé.

## ■ Le Plateau mossi : une organisation socio-politique et économique complexe et hiérarchisée

La société traditionnelle mossi est caractérisée par une forte hiérarchisation qui s'appuie sur une organisation en groupes de descendance patrilineaire, dont le fondement se trouve dans le lignage ou *buudu* en langue mooré. Dans cette société, les liens de parenté et d'alliance ont une très grande importance dans la vie de la communauté et sont des éléments fondamentaux qui entrent en jeu dans l'appropriation de l'espace.

Les lignages ou segments de lignage forment les villages, subdivisés en quartiers (*saksé*, *saka* au singulier), eux-mêmes composés de concessions (les *zaksé*, de *zaka*). Cette unité de résidence, qui compte

environ 9 personnes en moyenne, ne correspond pas toujours à une unité de production : « c'est l'habitude pour un groupement d'hommes et de femmes de travailler et de consommer ensemble la culture d'un « grand champ » de mil-sorgho (*pu-kasinga*) qui semble le critère le plus sûr de l'existence d'une exploitation » (Boutiller *et al.*, 1977 : 363). La grande majorité des *zaksé*, près de 90 %, comptent cependant une seule exploitation.

La terre est l'élément principal sur lequel s'appuie le contrôle du chef du patrilignage. Les conditions écologiques (appauvrissement des sols, sécheresses), économiques (incitations à faire des cultures de rente, par exemple), et historiques (transformation du mode de propriété de la terre, tendances démographiques) ont fait de l'accès à la terre une question cruciale et complexe.

Le droit foncier lignager n'est qu'un droit d'appropriation collective. La gestion du patrimoine foncier est du ressort du *tengsoba*, le chef de terre, qui est chargé de la distribution ou de la redistribution des terres aux lignages pour leur usage personnel (Konate, 1987). La terre ainsi attribuée à un lignage devient sa propriété et il en dispose comme il l'entend, en veillant au respect de la coutume qui veut que la terre soit inaliénable. Ce sont les hommes, en particulier les chefs d'unité domestique, de lignage, de quartier, qui détiennent les droits sur les terres.

Dans le cadre du système de production qui caractérise le plateau mossi, les chefs d'exploitation poursuivent trois grands objectifs économiques (Ouédraogo, 1992 : 155) :

- « – d'abord, assurer l'autosuffisance alimentaire, en particulier céréalière ;
- ensuite, dégager des surplus vivriers commercialisables ou pratiquer des cultures de rente susceptibles de procurer l'argent nécessaire à l'acquisition de biens marchands de consommation courante (sel, savon, sucre, etc.) ou de petit équipement ;
- enfin, « accumuler » sous forme de bétail, véritable « caisse d'épargne sur pied », dès que les surplus agricoles deviennent importants ».

Comme on le verra plus loin, le travail effectué par les femmes et les enfants constitue la clé de voûte de ce système de production.

Par l'institution du *pogsyuré*, les doyens des lignages et les chefs contrôlent la circulation des femmes. Il s'agit d'un système d'échange qui implique que la première fille de la femme donnée en mariage revienne au donneur de la femme ; le « destin matrimonial » de la fille est alors dans les mains du donneur de la femme et non du ressort de ses parents. Le *pogsyuré* met en relation plusieurs lignages à la fois qui deviennent redevables les uns vis-à-vis des autres en terme de circulation des enfants, surtout des filles.

## Contraintes, stratégies des hommes et fécondité

Les chefs d'exploitation sont confrontés à des risques de plusieurs natures. Compte tenu des caractéristiques de l'environnement évoquées précédemment, les activités agro-pastorales s'effectuent dans un contexte de perpétuelle course contre le temps, où le moindre retard dans le calendrier agricole peut être fatal pour la survie du groupe. En effet, la concentration de la saison de culture dans la courte période de l'hivernage et l'incertitude quant à la répartition des pluies commandent que le paysan soit attentif aux caprices pluviométriques : « l'irrégularité du régime des pluies fait peser une double menace... Une menace à court terme : que les pluies soient peu abondantes ou mal réparties pour une hauteur totale « normale », et les récoltes sont médiocres ou mauvaises. Une menace à long ou moyen terme : la répartition du volume total des précipitations en quelques chutes d'eau massives et violentes est la principale cause du lessivage des pentes [...] » (Izard, 1985 : 4).

Compte tenu des conditions d'accès au crédit, de la fluctuation des prix et des aléas de la commercialisation, le risque est grand pour les producteurs d'être entraînés dans une spirale catastrophique de l'endettement dont il est difficile de sortir. Les institutions officielles n'ont prévu aucun mécanisme pour gérer de telles situations (assurance agricole, garantie bancaire, échelonnement des dettes, etc. ; Faure, 1993).

Dans un contexte où la vulgarisation agricole est inadaptée, la maintenance des équipements difficile et l'organisation du monde rurale encore rudimentaire, les chefs d'exploitation ont recours à des stratégies anti risques variées : le choix de l'extensif; la diversification des ressources et l'investissement hors de l'exploitation; la migration hors du Plateau, notamment vers les « terres neuves » de l'ouest du pays. Dans le cadre des objectifs de notre contribution, nous nous attarderons sur les deux premières, étant cependant entendu que ces stratégies sont inter-reliées<sup>2</sup>.

### *Le choix de l'extensif*

Le mode cultural du plateau mossi est caractérisé par son extrême extensification. Elle se traduit par la mise en culture de surfaces de plus en étendues à l'aide du défrichage de terres, autrefois en jachère, grâce à la technique dite de la culture itinérante sur brûlis. Il s'en suit une accélération de la dégradation écologique qui va de pair avec la multiplication des bouches à nourrir (Gervais, 1987).

Cette stratégie, qui trouve son fondement dans la dynamique du système socio-économique traditionnel mossi, a été renforcée à la fois par la politique coloniale<sup>3</sup> et par le degré élevé d'incertitude et de confusion qui caractérise la gestion foncière actuelle.

Une double tendance sous-tend la dynamique des unités de production et de consommation au sein du système socio-économique mossi. Il y a d'abord une tendance permanente à la scission du *zaka* : presque à chaque fois qu'un homme se marie, il quitte le *zaka* pour construire

---

<sup>2</sup> L'étude des interactions entre la migration et la fécondité fait l'objet d'une recherche spécifique actuellement en cours.

<sup>3</sup> Le rôle de la pénétration coloniale dans cette dynamique des modes culturaux a été bien synthétisé par Jean-Yves Marchal (1983 : 29) : 1) la capitulation a eu pour effet de faire éclater les anciens groupes de production et de permettre l'établissement de petites cellules sur toute l'étendue des terroirs ; 2) la demande des maisons de commerce (en coton et arachide) a participé à l'extension des surfaces cultivées et corrélativement à la dégradation du naturel des terroirs ; 3) l'organisation autoritaire des migrations dites de travail a eu pour effet de soustraire des villages les hommes les plus valides, au moment même où il aurait sans doute fallu sur place beaucoup de bras disponibles pour enrayer l'amorce des phénomènes d'érosion.

le sien. Moins forte, existe également une «tendance rassembleuse autour de certains chefs de *zaka* généralement âgés et/ou occupant une certaine situation prééminente au sein d'un patrilignage de personnes de différents sexes et de différentes générations (e.g. veuves de membres décédés du *budu* ; fils de fils ayant fait sécession)» (Boutillier *et al.*, 1977 : 363)<sup>4</sup>.

La première tendance, largement dominante, entrave la pratique d'une agriculture intensive qui nécessite de pouvoir disposer d'une force de travail familiale suffisante. À court terme, le choix de l'extensif est rationnel, car il minimise les risques par rapport à l'incertitude climatique et maximise le plus souvent la rémunération du travail agricole (Mathieu, 1990).

La gestion foncière actuelle des zones rurales est caractérisée par un degré élevé d'incertitude et de confusion des droits, ce qui encourage les stratégies d'anticipation et décourage l'investissement à moyen et long terme dans l'amélioration de la capacité productive de la terre. On assiste d'une part à une «insécurité croissante quant aux droits fonciers sur les parcelles abandonnées par les migrants» et d'autre part, à une intégration progressive au marché (Laman, 1988 : 32) qui remet en cause, notamment autour des villes, le principe de non-aliénabilité de la terre ; cela survenant dans un contexte de véritable compétition pour l'accès à la terre, aux ressources : «il s'agit d'occuper aujourd'hui et de façon immédiate les terres (ou de consommer les ressources) accessibles, avant que demain ces terres ou ces ressources ne soient plus disponibles parce que d'autres les auront appropriées de fait.» (Club du Sahel, 1993 : 9).

### *La diversification des activités économiques*

Afin de réduire le risque lié à la production agricole, les chefs de ménages doivent de plus en plus recourir au marché. L'élevage, par la vente de produits animaux qu'il permet, contribue de façon crois-

---

<sup>4</sup> Cette tendance s'accompagne, dans le cas du Yatenga, au nord du plateau mosi, d'un processus d'atomisation des unités domestiques traditionnelles, les *yija* (pluriel de *yiri*).

sante au revenu agricole des ménages. De même, la culture de saison sèche (« contre-culture ») se développe autour des périmètres irrigués.

De plus, la part des revenus issus d'activités non agricoles devient prédominante, car le seul recours à l'agriculture pour assurer l'alimentation des membres du ménage s'avère de plus en plus risqué (Sawadogo et Larivière, 1993). La pratique de l'orpaillage par les enfants, le petit commerce, l'élevage de petits ruminants s'inscrivent dans cette diversification des activités génératrices de revenu, qui implique dans plusieurs cas la migration. L'existence de ces ressources extra-agricoles sous-tend un mouvement de différenciation sociale croissante au sein de la paysannerie, marqué par des inégalités de plus en plus fortes dans l'accès à la terre (Mathieu, 1990).

### *Implications pour la fécondité*

Pour les chefs d'exploitation, la mise en œuvre de ces stratégies exige de pouvoir disposer d'une force de travail familiale suffisante. En effet, l'extensification de la production vivrière et la dégradation des sols accentuent les besoins en main-d'œuvre dans la période de concentration des travaux champêtres. En l'absence d'un marché de travail salarié, la main-d'œuvre familiale garde toute son importance. Quelques études ont mis en évidence le net avantage dont bénéficient les ménages nombreux sur le plan de la production agricole (Singh, 1988). Selon Jean-Yves Marchal (1983 : 261), « Si tout le monde profite des mêmes pluies ou subit les mêmes sécheresses, passagères ou prolongées, les chances (de survie) ne sont pas égales pour tous, selon la disponibilité en main-d'œuvre des exploitations aux bons moments. Il suffit de un ou deux jours de retard dans les semis ou le premier sarclage pour que la production soit sinon compromise, du moins diminuée ».

La constitution d'une main-d'œuvre familiale adéquate passe par l'accumulation des femmes. En effet, dans cette région du Burkina les femmes fourniraient 65 % du temps de travail alloué à la production agricole dans les ménages ; elles assureraient 60 à 80 % de la production vivrière, 50 % de l'entreposage, 100 % du processus de transformation, 50 % de l'élevage et 60 % du commerce des biens de base (Singh, 1988 ; voir aussi Ancey, 1975).

Dans ce contexte, la polygynie joue un rôle crucial dans la capacité de mise en culture des terres : « families with relatively greater number of wives per head of households have been observed to be practicing a more diversified cropping pattern that allows them to grow cash crops which contributes to the family's cash income » (Singh, 1988 : 26). Michel Izard (1985) note à juste titre que l'accumulation des femmes n'a pas pour seul avantage d'accéder à une force de travail d'usage immédiat, aussi indispensable soit-elle. Elle permet également, par les enfants auxquels elles donnent naissance, d'accumuler une force de travail d'usage différé<sup>5</sup>. En effet, les enfants âgés de moins de 15 ans ont des journées plus chargées que les personnes âgées (Ancy, 1975). Le travail des enfants est en outre essentiel à l'élevage *qui s'avère* une source de revenu indispensable pour faire face à l'insécurité alimentaire. Une grande partie du temps de travail des enfants serait d'ailleurs consacrée à l'entretien et à la surveillance des animaux (Sawadogo et Larivière, 1993 ; Singh, 1988).

Outre l'accumulation de force de travail d'usage différé, le nombre d'enfants que les femmes mettent au monde représente également pour les aînés l'accumulation de valeurs d'échange matrimonial : « on travaille d'abord, on reçoit une femme ensuite ; il y a bien dette dans les deux sens, mais l'une d'elles est payée immédiatement et longuement, l'autre l'est immédiatement et ponctuellement » (Izard, 1985 : 523). Or, le contrôle qu'exercent les aînés sur l'accès aux femmes leur permet de garder le plus tard possible le contrôle du travail des cadets en retardant leur mariage et leur accession à l'autonomie économique (Boutillier *et al.*, 1977 ; Gruénais, 1985).

Les chefs d'exploitation et plus particulièrement les aînés ont donc tout intérêt à maximiser leur fécondité. Cela, d'autant plus qu'ils n'assument qu'une faible partie des coûts de leur entretien : en effet, malgré un revenu nettement supérieur, « les hommes ne semblent pas participer aux lourdes obligations financières des femmes, entre autres vis-à-vis de leurs enfants dont elles sont responsables à pratiquement tous les égards jusqu'à l'adolescence (entretien vestimentaire, scolaire ;

<sup>5</sup> R. D. Singh (1988 : 18) exprime la même idée en termes économiques : « The demand for the number of wives is essentially a derived demand from a) the household's demand for wife's own labour services as farm worker, and b) the household's demand for child quantity which eventually provides another valuable source of labor ».

elles achètent aussi du savon, de la viande ou des condiments)» (Piron, 1990 : 46). Par ailleurs, le niveau très élevé de la mortalité infanto-juvénile contribue très clairement au maintien d'une forte fécondité (Singh, 1988).

La « production » d'enfants constitue donc pour les lignages, et pour ceux qui y occupent les positions de pouvoir, non seulement un enjeu démographique mais aussi, politique, économique et diplomatique (Piron, 1990 : 52). Dans ce contexte, on comprend que le capital-enfants soit plus lignager qu'individuel (Bonnet, 1988).

Mais comment s'exerce le pouvoir du groupe sur le comportement reproductif des femmes ? Comment la fécondité s'inscrit-elle dans leurs stratégies sociales, économiques et politiques ? En raison de quelles contraintes ?

## Contraintes, stratégies des femmes et fécondité

Les femmes font face à de très fortes contraintes économiques. Leur statut foncier se résume, selon Monimart M. (1989 : 139), en trois mots : incertitude, insécurité, inégalité. Elles n'ont pas de contrôle sur la distribution des terres ; l'attribution d'un champ personnel (*beolga*, *beolsé* au pluriel) est le fait du mari après quelques années de mariage.

Ainsi, cultiver est à la fois une nécessité et une obligation pour les femmes (Marchal, 1986 : 450-451) : « dans un premier temps, chacune des épouses prépare le repas, chaque jour, pour elle et ses enfants, en puisant dans les greniers où se trouve la production de ses "*beolsé*". En plus, à tour de rôle (un jour sur deux environ), chaque épouse, toujours en prélevant sur sa propre récolte, prépare le repas du mari et de son jeune frère célibataire. Cette pratique se poursuit jusqu'à ce que les greniers des femmes soient épuisés ».

Pendant la saison sèche, au cours de laquelle elles ont relativement plus de temps, les femmes exercent d'autres activités qui leur procurent quelque argent : préparation et vente de la bière de mil, du beurre et du savon de karité ; filage de coton ; poterie ; vannerie, etc. (Bonou

*et al.*, 1988). Mais, « même si elles obtiennent des revenus grâce à leur commerce, ils sont peu élevés, en tout cas moins élevés que ceux des hommes. En effet, on a vu que ces derniers sont en général propriétaires du champ familial (sur lequel les femmes travaillent aussi) et peuvent choisir de faire des cultures rentables (d'exportation); ils conservent ainsi, une fois remplies leurs obligations de fournir la quantité de mil nécessaire à l'unité domestique, les bénéfices, parfois appréciables, de ces cultures; étant donné la séparation des budgets, ils ne les partagent pas, sauf exception avec les femmes... » (Piron, 1990 : 45-46).

À ces diverses contraintes auxquelles doivent faire face toutes les femmes s'ajoute pour les cadettes – les jeunes mariées – une situation sociale très précaire que Marc-Éric Gruénais (1985 : 238) résume ainsi : « Instabilité, faible intégration dans la famille du mari, soumission totale aux “mères” du mari, dépossession de leurs enfants... ».

Plusieurs études ont mis en évidence la longueur et les difficultés de l'intégration de la nouvelle mariée dans la famille du mari. Tant qu'elle n'aura pas donné naissance à son premier enfant, les relations avec sa famille d'origine seront presque totalement interrompues. De plus, elle se retrouve entièrement soumise à ses « belles-mères ». Sa situation variera cependant selon la structure démographique du ménage et la place qu'elle y occupe :

« Si son mari est déjà marié, ce que la jeune femme doit endurer de la part de ses “belles-mères” sera partiellement compensé par la coopération et le soutien qu'elle peut trouver auprès de sa (ou ses) co-épouse(s), surtout si une de ses co-épouses est une “sœur”. Si le père du mari est encore en vie, la jeune femme sera certes totalement soumise à sa belle-mère mais elle aura au moins l'avantage de bénéficier d'une certaine sécurité matérielle du fait de sa participation à l'unité domestique du père de son mari. En revanche, lorsque la jeune femme est la seule épouse d'un cadet dont le père est décédé, elle se trouvera alors dans la situation la plus difficile à laquelle peut être confrontée une jeune épouse, d'autant plus que son mari sera parti en migration vers la Côte d'Ivoire. Elle sera alors non seulement soumise à l'autorité des épouses du frère aîné de son mari, qui joueront le rôle de “belle-mère”, mais elle devra, en plus, assurer, avec son mari ou seule si son mari est en Côte d'Ivoire, sa subsistance et celle de

ses enfants que ses « belles-mères » lui auront laissés » (Gruenais, 1985 : 237-238).

Cette forme de « dépossession » des nouvelles épouses de leur progéniture consiste à confier l'éducation des fils et des filles du lignage à de vieilles épouses mieux intégrées dans le lignage. Ainsi, « Le lignage de l'homme – par l'intermédiaire des sœurs et tantes paternelles du mari – marque sa légitimité sur l'enfant, de la grossesse de la femme au sevrage de l'enfant. Cette présence constante des sœurs et tantes paternelles du mari jusqu'au sevrage de l'enfant vise à rappeler à la mère la précarité de cette situation symbiotique » (Bonnet, 1988 : 23).

Face à ces contraintes, les femmes poursuivent deux grands objectifs : le premier consiste à s'assurer de la plus grande indépendance alimentaire possible ; le second, à améliorer leur situation de pouvoir au sein du lignage de leur mari.

### *La recherche de l'indépendance alimentaire*

La recherche de l'indépendance alimentaire passe par l'attribution de parcelles de terre. En effet, tant que la femme ne dispose pas de sa propre production, les activités commerciales auxquelles elle se livre (comme la vente de plats cuisinés au marché) ne lui procureront que peu de bénéfices ; « en revanche, l'argent qu'elle pourra tirer de ses activités commerciales sera en quantité nettement plus substantielle dès qu'elle disposera d'un champ individuel » (Gruénais, 1985 : 239).

Les champs personnels font partie intégrante des stratégies féminines. En général, tôt le matin et tard le soir, c'est-à-dire avant et après les travaux dans le champ collectif (*pukansinga*) ou encore pendant le jour de repos hebdomadaire, la femme se consacre à son *béolga* où elle y cultive des céréales, des pois de terre, du *niébé* et des arachides. Ces produits, bien que vendus de temps à autre pour certains besoins monétaires, sont surtout destinés à renforcer la sécurité alimentaire de la maisonnée de la femme (surtout en cas de polygamie). Les femmes ont donc peu ou pas de contrôle sur leur propre production ; une fois celle-ci épuisée, elles dépendent entièrement du grenier collectif du chef d'exploitation pour leur alimentation et celle de leurs enfants. Jean-Yves Marchal (1986) observe à ce propos que les femmes vont ainsi chercher à se « débrouiller seules » en empruntant des

parcelles autres que celles accordées par leur mari, tendance que vient renforcer l'émigration des hommes.

### *L'amélioration de leur situation de pouvoir*

Outre la poursuite de l'indépendance alimentaire, les femmes vont également chercher à améliorer leur situation de pouvoir au sein du lignage de leur mari : afin de pouvoir à leur tour « capter les enfants des jeunes épouses », profiter du travail des cadettes et s'assurer une place prépondérante dans la distribution du mil entre les co-épouses du chef d'exploitation. Pour cela, elles doivent s'appuyer sur l'importance des enfants en tant que force de travail et de valeur d'échange matrimonial pour le lignage de leur mari. À mesure qu'elles produiront des enfants, elles jouiront d'une position plus assurée dans le lignage de leur mari.

### *Implications pour la fécondité*

Plusieurs phénomènes renforcent l'importance d'une forte fécondité dans les stratégies féminines. Comme pour les hommes, les risques élevés de mortalité infanto-juvénile incitent évidemment les femmes à réaliser une descendance suffisamment nombreuse.

Dans l'accomplissement de leurs tâches quotidiennes et dans leur recherche d'une plus grande indépendance vis-à-vis des hommes, les femmes doivent miser sur l'aide que leur procureront les enfants tant en ce qui concerne les tâches domestiques (coupe et ramassage du bois, corvée d'eau, aide à la préparation des repas, garde des plus jeunes enfants, etc.), que les activités agricoles ou de petit commerce.

Sur le plan social, une nombreuse descendance conforte la position des femmes aussi bien dans le lignage de leur mari que dans leur lignage d'origine.

Plusieurs raisons se conjuguent ainsi pour que les femmes perçoivent positivement une forte fécondité dans le contexte de l'organisation socio-économique mossi, et en retirent des avantages. Dans le même temps, d'autres éléments pourraient contrebalancer cette perception, contribuer à une détérioration de la situation des femmes. On pour-

rait penser que de (trop) nombreux enfants peuvent fragiliser la situation matérielle des femmes : l'importance des charges domestiques correspondantes empêcherait les femmes de se consacrer à leurs champs personnels, accentuant ainsi leur dépendance alimentaire. Mais comme le suggèrent plusieurs travaux, la charge de travail domestique d'une femme relève davantage de la structure démographique de son *zaka* et de la place qu'elle y occupe que de sa descendance ; et son accès aux ressources du grenier collectif, essentielles à la survie du noyau familial de la femme et source de rivalité entre co-épouses, dépendra notamment du nombre d'enfants qu'elle a à charge (Marchal, 1986). En ce qui concerne l'impact négatif de nombreuses grossesses sur la santé des femmes et des enfants, il est « médiatisé » par les représentations culturelles du corps et de la maladie. Or, ce savoir rituel est fortement contrôlé par les aînés, hommes et femmes, du lignage ; lesquels ont justement le plus à gagner d'une forte fécondité des femmes du lignage...

## Conclusion

En s'appuyant sur certaines études de terrain menées selon plusieurs perspectives disciplinaires en Pays mossi, on se rend compte qu'il existe beaucoup d'éléments qui permettent de comprendre pourquoi « la femme mossi vit dès sa puberté un cycle de reproduction non-interrompue » (Bonnet, 1988 : 40). Ainsi, le mode d'organisation socio-économique et politique des mossi, les contraintes qui en découlent tant pour les hommes que pour les femmes, les stratégies de survie mises en œuvre ainsi que le rôle que joue la forte fécondité dans ces stratégies apparaissent comme étant les fondements de la fécondité dans cette société.

Toutefois, il convient de relever aussi que la société mossi, dont les grands traits de l'organisation sociale ont été esquissés ici, est actuellement traversée par des processus de changements qui pourraient se répercuter sur son régime démographique, peut-être dans le sens de l'amorce d'une transition de la fécondité. La pression démographique croissante combinée à un mouvement de différenciation sociale qui s'appuie sur l'existence de revenu, d'activités non agricoles contri-

buent à court-circuiter les mécanismes traditionnels d'accès à la terre, pierre angulaire du pouvoir des aînés. Ces processus sous-tendent notamment la migration des cadets et la tendance à la disparition des champs personnels des femmes.

Dans la même lancée, les normes et valeurs telles que famille élargie, attachement au lignage, partage des charges, etc., qui jadis étaient encore vivaces, connaissent de nos jours un début de relâchement. Ces transformations en cours sont-elles annonciatrices d'une transition démographique prochaine ? On peut certainement penser ainsi pour une petite minorité. Mais pour la grande majorité, celle des ménages pauvres, ces transformations pourraient encore renforcer le rôle de l'enfant comme moyen de sécurisation sociale (à défaut d'économique) dans le futur.

## Bibliographie

- ANCEY G., 1975 — « Milieux ruraux mossi. Aspects économiques » ; in *Enquête sur les mouvements de population à partir du pays mossi (Haute Volta)*, tome III. Ouagadougou, Orstom.
- BONNET D., 1988 — *Corps biologique, corps social. Procréation et maladies de l'enfant en pays mossi*. Paris, Orstom, 138 p.
- BOUTILLIER J.L., QUESNEL A., VAUGELADE J., 1977 — « Systèmes socio-économiques Mossi et migrations ». *Cahiers des Sciences Humaines*, 14 (4) : 361-381.
- CAPRON J., KOHLER J. M., 1975 — *Migrations de travail et pratiques matrimoniales* ; in *Enquête sur les mouvements de population à partir du pays mossi (Haute Volta)*, tome II, les migrations de travail mossi. Ouagadougou, Orstom, 161 p.
- Club du Sahel, 1993 — *Le foncier et la gestion des ressources naturelles au Sahel ; in Conférence régionale sur la problématique foncière et la décentralisation*. Praia, 73 p.
- COULIBALY S., 1986 — « Colonialisme et migration en Haute Volta (1896-1946) », in D. Gauvreau et al. (eds.), *Démographie et sous-développement dans le Tiers-Monde*. Montréal, McGill University : 73-110.
- DJIGUEMDE A. et al., 1987 — « Les sols du Plateau Mossi », in *Le secteur agricole du Plateau Mossi au Burkina Faso*. Ouagadougou, Agrisk : 47-78.
- FAURE G., 1993 — « Mécanisation, productivité du travail et risques : le cas du Burkina Faso », in *Séminaire SFER sur les revenus agricoles*, Montpellier, 18 p.
- FRANK O., LOCOH T., 1990 — « Population et développement en Afrique : la transition démographique

dans l'impasse et les femmes au bord de la route », in H. Gerard (éd.), *Intégrer population et développement*. Chaire Quételet 1990, Louvain-la-Neuve et Paris, Academia et L'Harmatan : 527-540.

GERVAIS R., 1987 —  
« Creating Hunger : Labor and Agricultural Policies in Southern Mossi », in J.W. Gregory et D.D. Cordell (éds.), *African Population and Capitalism*, Boulder, Westview Press : 109-121.

GERVAIS R., 1991 —  
« Le foyer à deux pierres : Production agricole et gestion de la force de travail. Perspectives historiques », in F. Gendreau, C. Meillassoux, B. Schlemmer, M. Verlet (éds.), *Les spectres de Malthus*. EDI-Orstom-Ceped : 247-272.

GERVAIS R., 1990 —  
*Population et politiques agricoles coloniales dans le Mossi, 1919-1940*, thèse de doctorat, université Paris VII.

GREGORY J., PICHE V., 1986 —  
« Démographie, impérialisme et sous-développement : le cas africain », in D. Gauvreau *et al.* (éds.), *Démographie et sous-développement dans le Tiers-Monde*, Montréal, McGill University : 11-46.

GREGORY J., CORDELL D., PICHE V., 1989 —  
« La mobilisation de la main-d'œuvre burkinabé, 1900-1974 : Une vision rétrospective », *Revue canadienne des études africaines*, vol 23, n° 1.

GRUENAI M.- E., 1985 —  
« Aînés, aînées ; cadets, cadettes. Les relations aînés/cadets chez les Mossi du centre », in M. Abelès et C. Collard (éds.), *Âge, pouvoir et société en Afrique noire*. Karthala, Presses de l'Université de Montréal. 219-245.

IZARD M., 1985 —  
*Gens du pouvoir, gens de la terre*, Paris et CambridgeCambridge University Press.

KONATE G., 1987 —  
« Structures et organisation sociale mossi », in (éds.?) *Le secteur agricole du Plateau Mossi au Burkina Faso*, Agrisk, Ouagadougou. 5-19.

LAMAN M., 1988 —  
*La dynamique du système agraire sur le Plateau Central au Burkina Faso, un bilan des recherches existantes*, Cedres/Agrisk, Université Libre d'Amsterdam.

LESTHAEGHE R., 1989 —  
« Production and Reproduction in Sub-Saharan Africa : An Overview of Organizing Principles », in R. Lesthaeghe (éd.), *Reproduction and Social Organization in Sub-Saharan Africa*, Berkeley, University of California Press : 13-57.

MARCHAL J.-Y., 1977 —  
« Système agraire et évolution de l'occupation de l'espace au Yatenga (Haute Volta) », *Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 14, n° 2, Paris, Orstom : 141-149.

MARCHAL J.-Y., 1983 —  
*Yatenga. Nord Haute Volta. La dynamique d'un espace rural soudano-sahélien*, Paris, Orstom, 873p.

MARCHAL J.-Y., 1985 —  
« La déroute d'un système vivrier au Burkina. Agriculture extensive et baisse de production », *Études rurales*, n° 99-100, juillet-décembre : 265-280.

MARCHAL J.-Y., 1986 —  
*En Afrique soudano-sahélienne : la course contre le temps. Rythme des averses et forces de travail disponibles*, Paris, Orstom.

- MATHIEU P., 1990 —  
« Population, environnement  
et enjeux fonciers des politiques  
agricoles : le cas des pays du  
Sahel », in H. Gerard (éd.), *Intégrer  
population et développement*,  
Chaire Quételet 1990,  
Louvain-la-Neuve et Paris,  
Academia et L'Harmatan : 433-448.
- MONIMART M., 1989 —  
*Femmes du Sahel. La désertification  
au quotidien*, Paris, Karthala  
et Club du Sahel, 263 p.
- QUEDRAOGO D., 1992 —  
« Transferts de population et  
changements de rôles de la femme  
au Sahel », *Cahiers québécois  
de démographie*, vol. 21, n° 1 :  
151-166.
- PIRON F., 1990 —  
*Le pouvoir des femmes au Sahel :  
analyses et discussions*, Québec,  
Centre Sahel, 65 p.
- POOL I., COULIBALY S., 1970 —  
*démographique transition and cultural  
continuity in the Sahel : aspects  
of the social demography of  
Upper Volta*, Insitution, lieu, 287 p.
- RETEL-LAURENTIN A., 1979 —  
*Causes de l'infécondité dans  
la Volta Noire (Mouhoun)*, Paris,  
Presses universitaires de France,  
100 p.
- SAWADOGO K., LARIVIERE S., 1993 —  
*Caractéristiques socio-économiques  
et stratégies des ménages en matière  
de sécurité alimentaire dans la  
province du Passoré*, CEDRES/Laval,  
Ouagadougou.
- SINGH R.D., 1988 —  
*Economics of the family and farming  
systems in sub-saharan Africa*,  
Boulder, Westview Press, 210 p.
- TABUTIN D., 1988 —  
*Population et sociétés en Afrique  
au Sud du Sahara*, Paris, L'Harmatan,  
551 p.